



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Les données disponibles sur la discrimination raciale en Suisse : fiches descriptives des données disponibles



Contexte

Enquête <i>Vivre ensemble en Suisse</i> (VeS) de l'OFS.....	3
Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) de l'OFS	5
Enquêtes et données du centre de compétences suisse en sciences sociales FORS	6
Statistique policière de la criminalité (SPC) de l'OFS	7
Statistique des condamnations pénales (SCP) de l'OFS.....	8
Recueil des décisions de justice relatives à l'art. 261 ^{bis} CP de la Commission fédérale contre le racisme (CFR).....	9
Données fedpol en rapport avec la cybercriminalité	10
Rapports sur la sécurité intérieure en Suisse du Service de renseignement de la Confédération (SRC)	11
Rapport d'analyse <i>Incidents racistes recensés par les centres de conseil</i> du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme	12
Chronologie <i>Racisme en Suisse</i> de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)	13
Rapport sur l'antisémitisme de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)	14
Rapport sur l'antisémitisme de la Coordination romande contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD).....	15
Banque de données des décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP).....	16
Enquête suisse sur la santé de l'OFS	17
Indicateurs de l'intégration de l'OFS	18
Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFS, module Migration.....	19



Enquête <i>Vivre ensemble en Suisse</i> (VeS) de l'OFS	<p>L'enquête <i>Vivre ensemble en Suisse</i> sonde les attitudes, opinions et perceptions en Suisse sur les questions du vivre ensemble. Son approche systématique permet d'observer les tendances et de détecter en amont les domaines potentiellement problématiques.</p> <p>L'enquête recense également l'expérience de la discrimination des personnes sondées.</p>	
	<p>Menée pour la première fois en 2016 (après une phase test de 2010 à 2014), l'enquête est reconduite tous les deux ans.</p> <p>Les années intermédiaires, une enquête plus succincte est menée pour approfondir des thèmes spécifiques ou explorer de nouvelles problématiques.</p>	
	<p>Les résultats des enquêtes tant principales qu'intermédiaires sont publiés, en règle générale, au printemps.</p>	
	<p>Degré de régionalisation: Suisse et grandes régions NUTS 2 (Région lémanique, Espace Mittelland, Suisse du Nord-Ouest, Zurich, Suisse orientale, Suisse centrale, Tessin).</p>	
	<p>Thèmes abordés :</p>	
	<p>Sentiment de dérangement causé par la présence de personnes perçues comme différentes</p>	<p>Part de la population qui se sent dérangée au quotidien par des personnes de nationalité, couleur de peau, religion ou langue différentes, ou ayant un mode de vie non sédentaire.</p> <p>Part de la population qui se sent dérangée au travail ou dans le voisinage par des personnes de nationalité, couleur de peau, religion ou langue différentes.</p>
	<p>Attitudes à l'égard des groupes cibles</p>	<p>Recensement des opinions et des stéréotypes sur les personnes musulmanes, noires et juives.</p>
	<p>Attitudes à l'égard des étrangers</p>	<p>Perception du comportement, des droits et des obligations des ressortissants étrangers en Suisse et attentes envers eux.</p>
	<p>Sentiment de menace</p>	<p>Part de la population qui se sent menacée par la présence de personnes étrangères ou de personnes suisses, que ce soit</p>



		de manière générale, en rapport avec le règlement de conflits politiques ou sur le marché du travail.
	Intégration et racisme	Évaluation de la politique de l'intégration et du racisme comme problème social sérieux.
	Expérience de la discrimination ou de la violence en Suisse	Part de la population déclarant avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de violence (situations et motifs déclencheurs)



<p>Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) de l'OFS</p>	<p>L'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) recueille des données statistiques sur les pratiques linguistiques, religieuses et culturelles.</p> <p>Celles-ci servent de base à l'observation des changements et à des analyses approfondies qui contribuent notamment à encourager le plurilinguisme, la diversité culturelle et l'intégration en Suisse.</p>	
	<p>Enquête représentative réalisée pour la première fois en 2014, reconduite tous les cinq ans</p>	
	<p>Degré de régionalisation: Suisse, grandes régions et certains cantons ayant augmenté leur échantillon cantonal.</p>	
	<p>Les thèmes liés à la discrimination raciale ne font pas l'objet d'une publication spécifique, mais les données peuvent être obtenues auprès de l'OFS et sont reprises dans toute la mesure du possible dans le rapport <i>Discrimination raciale en Suisse</i> du SLR, qui paraît tous les deux ans.</p>	
	<p>Opinions de la population sur le mode de vie itinérant</p>	<p>Opinions générales</p> <p>Opinions sur la mise à disposition d'aires d'accueil en général et dans sa propre commune en particulier</p>
	<p>Opinions sur la diversité des nationalités et le multiculturalisme</p>	<p>Questions sur la diversité sociale et sur la perception – favorable ou non – de cette dernière</p>
	<p>2014 : obstacles expérimentés au cours des douze derniers mois en raison de l'appartenance religieuse, du nom ou de l'accent, de l'apparence ou de la couleur de peau ou de l'origine ethnique/culturelle ou nationale</p> <p>2019 : discrimination vécue au cours des douze derniers mois en raison de l'appartenance religieuse, obstacles vécus en raison de problèmes de langue</p>	<p>Domaines abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contact avec le corps enseignant ou les autorités scolaires - accès à la culture - contact avec les autorités - travail/recherche d'emploi



Enquêtes et données du centre de compétences suisse en sciences sociales FORS	Les résultats des enquêtes et études ayant trait aux thématiques abordées peuvent être consultés auprès du FORS. Le centre de compétences produit une partie de ces données, le reste provenant d'autres études et enquêtes rassemblées par le FORS dans sa base de données. Degré de régionalisation : en principe, national. Principales sources de données :	
	European Social Survey (ESS)	Enquête représentative auprès de la population ; contient des questions sur les opinions à l'égard des personnes migrantes
	SELECTS	Études électorales suisses, enquête représentative auprès de la population ; contient des questions sur les opinions à l'égard des personnes étrangères
	Voto	Enquête représentative auprès de la population ; contient une question sur l'égalité des chances des personnes étrangères Étude précédemment dénommée VOXit
	Panel suisse des ménages (PSM)	Enquête représentative auprès de la population ; contient une question sur l'égalité des chances des personnes étrangères
	MOSAiCH/International Social Survey Programme (ISSP)	Enquête représentative auprès de la population ; contient une question sur l'égalité des chances des personnes étrangères



Statistique policière de la criminalité (SPC) de l'OFS	La statistique policière de la criminalité (SPC) est, depuis 2009, une publication conjointe de l'OFS et de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).	
	Elle enregistre, selon des principes uniformes de saisie et d'exploitation, les infractions dénoncées dans toute la Suisse ainsi que le taux d'élucidation.	
	Disponibles sur le site web de l'OFS, les résultats peuvent être consultés par canton, par infraction et par année.	
	Dans le domaine de la discrimination raciale, ce sont principalement les infractions aux art. 261 ^{bis} (norme pénale contre la discrimination raciale) et 261 (atteinte à la liberté de croyance et des cultes) du code pénal portées à la connaissance de la police qui sont concernées.	
	Les résultats sont publiés chaque année en mars depuis l'année d'enquête 2009.	
	Degré de régionalisation : national et cantonal.	
	Outre les dénonciations d'infractions à l'art. 261 ^{bis} CP, la SPC recense également les éléments suivants :	
	Actes racistes combinés à d'autres infractions	Depuis 2009, pour chaque affaire enregistrée par la police, la statistique recense chacune des infractions avérées. Ainsi, dans un cas de voie de fait par exemple, il est possible de faire également figurer un éventuel acte raciste au sens de l'art. 261 ^{bis} CP.
	Mobile de l'infraction	Pour chaque infraction, il est possible de spécifier le mobile de cette dernière, en l'occurrence un mobile raciste, mais qui ne relève pas de l'art. 261 ^{bis} CP (p. ex. voie de fait à caractère raciste mais n'ayant pas eu lieu en public). Toutefois, la saisie de cette information étant facultative, les statistiques qui en découlent sont peu pertinentes.



Statistique des condamnations pénales (SCP) de l'OFS	<p>La statistique des condamnations pénales (SCP) recense le nombre, la nature et l'évolution des condamnations d'adultes.</p> <p>Elle fournit des informations sur les personnes condamnées, les infractions jugées, les sanctions prononcées, la durée des peines privatives de liberté et le montant des amendes.</p>
	<p>Dans le domaine de la discrimination raciale, ce sont principalement les condamnations relatives à l'art. 261^{bis} CP (Discrimination raciale) qui sont concernées.</p>
	<p>Les résultats sont publiés chaque année en juin depuis 1984.</p>
	<p>Degré de régionalisation : national et cantonal.</p>



Recueil des décisions de justice relatives à l'art. 261^{bis} CP de la Commission fédérale contre le racisme (CFR)	Le recueil de cas juridiques est une base de données qui recense les décisions et jugements relatifs à l'art. 261 ^{bis} CP. Depuis 2000, ceux-ci sont transmis à la CFR par fedpol sous forme anonymisée ¹ .	
	Le recueil est régulièrement étoffé ; les statistiques sont actualisées chaque année à l'été.	
	Les jugements et décisions sont classés par année, par canton et par infraction. Ils peuvent être recherchés par mots-clés liés au contexte social ou par critères de recherche juridiques. Une vue d'ensemble statistique fournit des informations relatives aux caractéristiques suivantes :	
	Cas jugés et jugements définitifs	Nombre de dénonciations ayant donné lieu à une procédure pénale Nombre de dénonciations ayant abouti respectivement à une mise en accusation ou à un classement par les autorités d'instruction Nombre de verdicts de culpabilité et d'acquittements parmi les cas jugés
	Auteurs	Liste des catégories de personnes impliquées dans les incidents racistes ou qui en sont l'auteur
	Victimes	Liste des catégories de personnes (minorités) ayant fait l'objet d'attaques racistes
	Moyens utilisés	Détail des délits et des moyens utilisés

¹Les cantons sont tenus de communiquer à fedpol l'ensemble des décisions et jugements relevant de l'art. 261^{bis} CP (de 1995 à 1999, c'était le Ministère public de la Confédération qui s'en chargeait). Base légale : ordonnance du 10 novembre 2004 réglant la communication des décisions pénales prises par les autorités cantonales (RS 312.3)



Données fedpol en rapport avec la cybercriminalité	Les personnes peuvent signaler à fedpol des contenus suspects sur Internet, notamment à caractère raciste, via un formulaire d'annonce. Après un premier contrôle et une sauvegarde des données, fedpol transmet les informations reçues aux autorités de poursuite pénale compétentes en Suisse et à l'étranger. Souvent, les contenus suspects proviennent des réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter.	
	Degré de régionalisation : national.	
	Dans le domaine de la discrimination raciale, ce sont les annonces liées à l'art. 261 ^{bis} CP (Discrimination raciale) qui sont concernées.	
	Depuis 2014, les résultats ne font plus l'objet d'un rapport ad hoc. Ils apparaissent toutefois dans le rapport <i>Discrimination raciale en Suisse</i> du SLR, publié tous les deux ans en automne.	
	Absence de données pour 2015 et 2016	Les annonces relevant des art. 261 ^{bis} (Discrimination raciale) et 259 (Provocation publique au crime ou à la violence) CP ayant été regroupées pour les années 2015 et 2016, elles ne peuvent pas être exploitées dans le cadre d'un monitoring du racisme.



Rapports sur la sécurité intérieure en Suisse du Service de renseignement de la Confédération (SRC)	<p>Le Service de renseignement de la Confédération (SRC) publie chaque année un rapport de situation intitulé <i>La sécurité de la Suisse</i>, qui fournit une analyse détaillée des menaces sur la sécurité de la Suisse, y compris en matière d'extrémisme.</p> <p>En principe, le SRC ne peut s'intéresser aux néonazis, aux négationnistes, aux racistes ou aux récipiendaires de matériel de propagande que si ceux-ci présentent un lien concret avec la violence (y compris appel à la violence) ou sont des membres connus d'une organisation figurant sur la liste d'observation confidentielle du DDPS.</p>
	<p>Depuis 2008, le rapport paraît chaque année en février/mars (de 1999 à 2008, fedpol publiait un rapport similaire intitulé <i>Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse</i>).</p>



Rapport d'analyse <i>Incidents racistes recensés par les centres de conseil</i> du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme	Les rapports d'analyse du Réseau de centres de conseil pour les victimes du racisme recensent les incidents signalés aux centres de conseil membres du réseau. Pour chaque cas rapporté, le récit des faits – fondé sur le vécu, les impressions et les appréciations des victimes et des spécialistes des centres de conseil – est traduit en critères analytiques.	
	Degré de régionalisation : national.	
	Les rapports annuels paraissent chaque année en avril depuis 2008.	
	Ils contiennent une analyse et des exemples d'incidents, ainsi que des tableaux qui classent les faits par :	
	Description des incidents racistes	<ul style="list-style-type: none">- Domaine dans lequel l'incident est survenu- Type de discrimination- Préjugés/idéologie/groupe visé- Discrimination multiple, le cas échéant
	Données concernant les victimes	Origine, nationalité, statut de séjour, âge, sexe



Chronologie <i>Racisme en Suisse</i> de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)	<p>La chronologie <i>Racisme en Suisse</i> répertorie tous les incidents connus du public qui peuvent être attribués au racisme, à la xénophobie ou à l'extrémisme de droite. Elle réunit aussi des propos tenus en public pouvant être jugés manifestement racistes, même s'ils ne tombent pas dans le champ d'application de la norme pénale antiraciste (art. 261^{bis} CP). Enfin, elle enregistre aussi les défilés, manifestations ou rassemblements d'extrême droite, le racisme étant un élément constitutif de toutes les formes d'extrémisme de droite.</p> <p>Les actes racistes ou xénophobes sur Internet et les médias sociaux qui sont annoncés par des privés sont saisis séparément et font l'objet d'une analyse qualitative.</p>
	La chronologie est actualisée chaque mois sur Internet depuis 1992.



Rapport sur l'antisémitisme de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)	<p>Le rapport sur l'antisémitisme répertorie les actes antisémites, tant ceux qui sont connus du public que ceux qui sont signalés à la FSCI, ainsi que les données de la GRA sur les actes antisémites.</p> <p>Les actes antisémites sur Internet sont également saisis et analysés depuis 2018.</p> <p>Jusqu'en 2010, le service d'annonce recensait les incidents survenus en Suisse alémanique et au Tessin, puis uniquement en Suisse alémanique à partir de 2011.</p>
	Le rapport paraît chaque année au printemps depuis 2008.



Rapport sur l'antisémitisme de la Coordination romande contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD)	La CICAD recueille et analyse les déclarations des victimes et témoins d'incidents, ainsi que les textes et documents antisémites en Suisse romande. Elle procède de manière proactive et enregistre des cas d'antisémitisme qu'elle recherche elle-même sur Internet.
	Le rapport paraît début février, chaque année depuis 2008.



Banque de données des décisions de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP)	<p>Instance aux compétences similaires à celles d'un tribunal, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision (AIEP) traite les plaintes contre des diffuseurs suisses de radio et de télévision et contre les autres services journalistiques de la SSR. Elle n'examine que les cas qui ont été traités par l'organe de médiation de la SSR. Les deux instances s'appuient sur la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la radio et la télévision (LRTV ; RS 784.40).</p> <p>S'agissant du racisme et de la discrimination raciale, il faut en particulier tenir compte de la jurisprudence de l'AIEP sur le principe de pluralité (art. 4, al. 4, LRTV), sur le respect de la dignité humaine et sur l'interdiction de la discrimination (art. 4, al. 1, LRTV).</p>
	La banque de données de l'AIEP rassemble l'ensemble des décisions prises depuis 1996.



Enquête suisse sur la santé de l'OFS	L'enquête suisse sur la santé livre, depuis 1992, des informations sur l'état de santé de la population (dès 15 ans) et ses facteurs déterminants, sur les conséquences de maladies, sur l'utilisation des services de santé et sur les conditions d'assurance.	
	Dans le domaine de la discrimination raciale, ce sont les données liées à la discrimination vécue qui sont concernées. Les questions de l'enquête permettent également de relever des informations sur les éventuelles différences entre ressortissants suisses et étrangers par rapport à la santé et à l'utilisation des prestations de santé.	
	Periodicité : tous les 5 ans	
	Les données ne sont disponibles au niveau cantonal que dans les cantons qui ont augmenté leur échantillon.	
	Discrimination au travail au cours des 12 derniers mois	<ul style="list-style-type: none">- Discrimination liée à la nationalité- Intimidations, harcèlement moral, mobbing (différence suisses – étrangers)- Violence verbale (différence suisses – étrangers)- Menaces et comportements humiliants (différence suisses – étrangers)



Indicateurs de l'intégration de l'OFS	<p>Les 68 indicateurs de l'intégration de l'OFS se réfèrent aux domaines suivants : formation, famille et démographie, langue, logement, marché de l'emploi, politique, santé, aide sociale et pauvreté, criminalité, racisme, discrimination et sécurité, culture, religion et médias.</p> <p>Le choix de ces domaines se fonde sur les bases légales (en particulier la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration [LEI] et l'ordonnance sur l'intégration des étrangers [OIE]), sur le rapport du Conseil fédéral du 5 mars 2010 sur l'évolution de la politique d'intégration de la Confédération, sur des études nationales et internationales ainsi que sur les recommandations d'Eurostat et de l'ONU.</p>	
	Les résultats du monitoring des indicateurs de l'intégration sont publiés depuis décembre 2012 et régulièrement actualisés.	
	Indicateur <i>Expérience de la discrimination raciale</i>	Cet indicateur subjectif renseigne sur l'ampleur de la discrimination raciale expérimentée par la population visée, que ce soit en raison de caractéristiques physiques, de l'origine ethnique, d'appartenance religieuse ou de la nationalité. Il se fonde sur les résultats de l'enquête <i>Vivre ensemble en Suisse</i> .



<p>Enquête suisse sur la population active (ESPA) de l'OFS, module Migration</p>	<p>L'Enquête suisse sur la population active (ESPA) fournit des données sur la structure de la population active et sur les comportements en matière d'activité professionnelle de la population résidente en Suisse.</p> <p>Le module Migration fournit des informations sur l'histoire et la situation des populations issues de la migration.</p> <p>Associé aux données standard de l'ESPA, le module Migration fournit des informations sur l'accès des personnes issues de la migration à l'éducation et au marché du travail. Il renseigne sur leur intégration structurelle dans la société suisse.</p>	
	<p>Le module est intégré tous les trois à cinq ans dans l'ESPA depuis 1998.</p>	
	<p>Les cantons qui souhaitent obtenir des données pour leur territoire peuvent demander une densification de l'échantillon moyennant paiement. Ladite densification doit englober l'ensemble de l'enquête ESPA et s'effectuer sur trois années consécutives au moins.</p>	
	<p>Les thèmes liés à la discrimination raciale sur le marché du travail ne font pas l'objet d'une publication spécifique, mais les données peuvent être obtenues auprès de l'OFS et sont reprises dans la mesure du possible dans le rapport <i>Discrimination raciale en Suisse</i> du SLR, qui paraît tous les deux ans.</p>	
	<p>Obstacles vécus sur la base de l'origine, de la religion ou du milieu social</p>	<p>Domaines abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - monde du travail/recherche d'emploi - monde du travail/recherche d'un poste adapté à SES compétences